



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2019

Constitution du quorum

- Associations présentes : Bien vivre aux garrigues (1 voix), Association de défense de l'environnement de la confluence Aygues Rhône (ADECAR, 1 voix), Au cours d'Eau-bignan (1 voix), Comité Ecologique (2 voix), Défense Bédoin Ventoux (1 voix), Association de défense de l'environnement orangeois (ADEO, 1 voix), Association des garrigues de Mazan (2 voix), CINEA 84 (1 voix), Les Sorgues vertes (1 voix), La Nesque Propre (2 voix), Les riverains de la Gardi (1 voix), Association de défense de Mornas et massif d'Uchaux (1 voix), Saint Saturnin Environnement (1 voix), SPAM (2 voix)
- Représentant des adhérents individuels (1 voix)
- Pouvoirs : Voconces Environnement (1 voix, pouvoir à Nicole Bernard)
- Les associations adhérentes totalisent 20 voix /26. Le quorum est donc atteint et permet la tenue de l'AG et la validation des votes.

Assistance

Dans la chapelle des Pénitents blancs de Carpentras, était réunie une assistance de plus de cinquante personnes. Certaines des associations adhérentes (La Nesque Propre, le Comité écologique Comtat Ventoux, SPAM), se sont déplacées en nombre. FNE Vaucluse a également eu plaisir à constater la présence de personnes venues la questionner, et parfois l'interpeller au sujet de problématiques environnementales

FNE PACA était représentée par Jean-Marie Gleizes, pilote de son réseau aménagement du territoire, dont l'intervention au sujet du SRADDET a suscité un grand intérêt

Les administrateurs présents étaient : Alain Aubaud, Jean-Paul Bonneau, Michel Marcelet, Jacques Paget, Mireille Ruat, Didier Saintomer, Jean-Pierre Saussac

Marianne Rousseil représentait les salariés

Déroulé de l'AG

En l'absence de la présidente de FNE Vaucluse, empêchée du fait d'une maladie grave, le CA a chargé Alain Aubaud de diriger la présente Assemblée.

Les associations présentes ont été informées de la démission d'Agnès Boutonnet de sa fonction de Présidente. Le CA entérine une décision justifiée par un traitement lourd, et souhaite à Agnès un rétablissement complet et un prompt retour en son sein.

Les rapports moral, d'activité et financiers dont des tirages papier avaient été tenus à la disposition des participants sont présentés et détaillés par la chargée de mission et par les administrateurs selon leurs domaines de compétence.

Comme le nécessite la réglementation, les rapports "moral" et "d'activité", ont été mis au vote des adhérents :

Nombre de voies contres : zéro,

Nombres d'abstentions : zéro

Les Rapports moral et d'activité de FNE Vaucluse ont donc été adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

A l'issue de ce vote, une phrase du rapport moral évoquant « des causes perdues d'avance » a été contestée par un membre de l'assemblée, au motif qu'il arrivait que les actions des collectifs locaux soient couronnées de succès, comme en attestait l'abandon du projet « all bike » à Bédoin. Cette réflexion est reportée ici sans qu'elle vienne entachée le résultat du vote précédent. Précision est cependant donnée ici que, dans le rapport moral écrit, il était fait allusion à des causes juridiquement perdues d'avance.

Dans le respect de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale, le Trésorier de FNE Vaucluse a procédé à la présentation du rapport financier de l'association (bilan et compte de résultat pour l'exercice 2018) ainsi que du budget prévisionnel pour 2019 tels que détaillés dans le document précédemment cité et qui sera joint au présent compte rendu.

Résultat du vote de cette double présentation (résultats financiers et budget) :

Nombre de voies contres : zéro,

Nombres d'abstentions : zéro

Le Rapport Financier et le Budget de FNE Vaucluse ont donc été adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

Ce bilan financier a été à l'origine d'un questionnement sur l'indépendance de FNE Vaucluse vis-à-vis de syndicats mixtes (SIDOMRA ou SMERRV) et de grands groupes (Suez), dès lors que ces structures participaient à son financement. L'Assemblée Générale a émis le souhait que la fédération départementale soit particulièrement vigilante afin d'éviter toute porosité entre les politiques développées par ces structures et la sienne propre.

Adresse : 10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66

E mail : fnevaocluse@gmail.com site : <http://fne-vaucluse.fr>

Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement

N° siret : 38871892600032-APE : 913 E

Projets 2019 et débat

En préalable, a été évoquée la **difficulté grandissante de l'accès à l'information** et/ou à l'ensemble des dossiers. Ce qui était jusqu'ici un atout de notre fédération disparaît du fait de l'assèchement du contenu des espaces démocratiques de concertation. De moins en moins de dossiers ont obligation d'être portés devant les commissions départementales. De grands projets, parfois préjudiciables à l'environnement, ne deviennent publics que lorsqu'ils sont déjà autorisés. Pour notre fédération, cela se traduit par un effort accru d'aller chercher l'information ...et d'entretenir de bonnes relations avec les services de l'Etat.

Les associations présentes dans la salle, soulignent un grand manque d'information : elles aimeraient notamment être prévenues des enquêtes publiques.

Ont été évoquées aussi **les relations**, évidemment perfectibles, **entre FNE Vaucluse et ses associations adhérentes**. A leur questionnement : « à quoi sert d'adhérer ? » répond notre difficulté à trouver un juste équilibre permettant de mieux partager (nos informations, nos actions), sans s'appropriier leur travail ni s'immiscer dans leur fonctionnement. Les positions ne sont que rarement parfaitement superposables et il importe de toujours mieux définir ce qui est du ressort de l'action locale et ce que peut être l'action départementale

Des dossiers techniques nous mobilisent, parfois depuis plusieurs années ; ils continueront de nous mobiliser :

- Le plan d'irrigation du Nord Vaucluse voulu par les agriculteurs
- L'extension de certaines carrières (dont celle de l'entreprise Maroncelli, en lien avec le sujet précédent car il serait prévu d'y puiser de l'eau).
- Les conséquences du plan régional déchets, avec ses quatre secteurs autonomes. L'enquête publique se déroule en ce moment ; FNE Vaucluse a participé à l'élaboration par FNE PACA d'un avis dont on peut s'inspirer. D'autre part, et plus spécifiquement se pose en Vaucluse le problème crucial du manque d'un nouvel exutoire (nouveau centre de tri ? Nouvel incinérateur à Vedène ?)
- Les projets immobiliers sur les 37 ha du site des anciennes papeteries de Malaucène
- Le projet de digue sur la Barthelasse : 7 km destructeurs de ripisylve et de faune
- La serre agriphotovoltaïque de Villelaure, ou comment faire passer un projet industriel pour un projet agricole

Les projets de la fédération sont votés à l'unanimité.

Questions diverses et remarques

- M. Igoulen, élu des Sorgues du Comtat, rappelle l'importance du nouvel outil d'aménagement que constitue le SRADDET est soulignée. Celui de la région est soumis à enquête publique. L'avis produit par la fédération FNE PACA peut être consulté et utilisé
- L'attention de tous est attirée sur le danger de remplacer les enquêtes publiques par des consultations électroniques (projet expérimenté actuellement par le gouvernement dans deux régions de France
- Mme Landau, du Collectif de l'Eau-Usagers d'Avignon, pose une question sur une pollution par la STEP Suez de Morières (sur 3 km de la roubine Morières-Cassagne), découverte à la lecture d'un arrêté préfectoral. Une réponse générale sur les pollutions par les step lui est apportée, mais FNE Vaucluse examinera ce cas particulier

Elections

Election de Nicole Bernard comme Présidente d'honneur : unanimité

Election au conseil d'administration :

L'assemblée générale est informée des démissions en cours de mandat d'Olivier Guyomard et de Pierre Pastor.

Les renouvellements de Jean-Paul Bonneau, Michel Marcelet, Jacques Paget, qui se représentent, sont votés à l'unanimité

Se présentent en tant que nouveaux membres du conseil d'administration :

Jean-François Samie, Noël Lucia, Alexandrine Meynaud, Christine Zacconi

Ils sont élus à l'unanimité.

Election du bureau : le CA s'étant réuni, ont été élus :

- Alain Aubaud, Président
- Didier Saintomer, Trésorier
- Michel Marcelet, Secrétaire
- Sont administrateurs : Jean-Paul Bonneau, Agnès Boutonnet, Noël Lucia, Michel Marcelet, Alexandrine Meynaud, Jacques Paget, Mireille Ruat, Jean-François Samie, Jean-Pierre Saussac, Christine Zacconi

Alain AUBAUD
Président de séance

Michel MARCELET
Rédacteur

FNE Vaucluse
10 Bld du Nord
84200 CARPENTRAS



Adresse : 10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66
E mail : fnevaocluse@gmail.com site : <http://fne-vaocluse.fr>
Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement
N° siret : 38871892600032-APE : 913 E